

TRAILS DE LA BRIE DES MORIN

6^{eme} édition

TRES CHERS AMIS DU CRAPAUD,

*Vous et nous, sommes dans la dernière ligne droite de la préparation des courses des Trails de la Brie des Morin. Ce mail a pour objet de vous récapituler les points qui nous semblent **importants**. Nous vous demandons de le lire avec attention afin que votre épreuve se déroule dans les meilleures conditions possibles.*

Le trail est par définition un sport nature. N'hésitez pas à jeter un coup d'œil à la météo (parfois évolutive...) afin de prévoir l'équipement adéquat.

LE SAMEDI 27 AVRIL : TRAILS DE LA BRIE DES MORIN AU DEPART DE SAINT CYR SUR MORIN

LE RETRAIT DES DOSSARDS :

Il se fera à Saint Cyr sur Morin à la salle Polyvalente (à côté de la Mairie) :

- Le vendredi 27 avril de 17H00 à 22H00
- Le samedi 28 avril à partir de 06H00 et jusqu'à 15 minutes avant le départ de la course.

POUR VOTRE CONFORT NE VENEZ PAS RETIRER VOTRE DOSSARD AU DERNIER MOMENT !

HORAIRES DE DEPART/LIEU DE DEPART

- Ultra Trail de la Brie des Morin (100km) : 7h00 Saint-Cyr-sur-Morin
- Rando du Point du Jour (68km) : 7H05 Saint-Cyr
- Trail du Tacot Briard (33km) : 9h30 Saint-Cyr-sur-Morin
- Marche du Crapaud (16km) : 9h45 Saint-Cyr-sur-Morin
- Grand Trail du Sonneur (66km) : 10h30 Saint-Cyr-sur-Morin
- Mini-Trail : 650 m : 13h45 Saint-Cyr-sur-Morin
- Mini-Trail : 1500 m : 14h15 Saint-Cyr-sur-Morin
- Mini-Trail : 2900 m : 14h45 Saint-Cyr-sur-Morin
- Cani-Trail (12km) : 19h30 Saint-Cyr-sur-Morin (course en démonstration)
- Rando des Têtards (12km) : 20h30 Saint-Cyr-sur-Morin
- Course des Têtards (12km) : 21h30 Saint-Cyr-sur-Morin
- Marche des Têtards (12km) : 21h35 Saint-Cyr-sur-Morin

STATIONNEMENT

Les zones de stationnement sont prévues sur l'ancien terrain de football à 250 m de la ligne de départ. En cas de terrain non praticable, nous avons prévu une zone de stationnement à 500 à l'ouest de la zone de départ. Pour des raisons de sécurité et afin d'assurer des conditions de départ satisfaisantes pour tous, le stationnement est interdit devant la Mairie sur une longueur de 500 mètres.

Nous vous conseillons de stationner dans les zones prévues, et de ne laisser aucun objet de valeur dans votre véhicule. Une consigne/vestiaire sera à votre disposition sur l'espace de départ/arrivée des courses

Un plan précisant ces différentes zones de stationnement vous est joint en annexe.

BALISAGE

Vous participez à un trail et à la différence d'une course sur route, l'itinéraire est balisé par des jalons qui peuvent prendre différentes formes : rubalise, flèches, indications au sol, etc., en fonction de la nature du terrain. Il vous appartient d'être attentif sur ces indications en ne vous fiant pas forcément au coureur qui est devant vous et qui peut être sur une autre distance ou n'avoir pas été attentif au balisage.

GOBELETS

Attention mis à part pour les coureurs et les marcheurs des 12km, il n'y aura pas de gobelet sur les ravitaillements. Il vous faudra donc vous équiper d'un gobelet que vous transporterez dans votre sac à dos. L'organisation pourra « prêter » contre une consigne d'un euro un gobelet réutilisable. Vous pourrez conserver ce gobelet et nous garderons votre consigne, ou bien nous rendre votre gobelet et nous vous restituerons votre consigne. Pour info, nous reverserons 50 centimes à l'association de notre filleul Ewen, pour chaque gobelet « acheté »

PUCE / CHRONOMETRAGE / DOSSARD

Une puce de chronométrage vous sera fournie, cette puce doit impérativement être fixée à votre chaussure (si vous la rangez dans votre sac à dos, votre poche...ou que vous la laissez dans votre voiture...ça ne marchera pas..)

Sans cette puce correctement mise en place vous ne pourrez être ni chronométré, ni classé. Ces puces devront également être restituées à l'organisation à l'arrivée ou au commissaire de course en cas d'abandon. Les puces non restituées seront facturées 5€ au participant.

Votre dossard, devra être porté sur le torse et parfaitement visible en toute circonstance.

SECURITE

Une fiche de sécurité est en annexe de ce mail, elle sera également jointe à votre dossard et vous devrez la conserver avec vous pendant toute la course.

Le matériel obligatoire pourra être contrôlé à tout moment par un commissaire de course. L'absence d'un ou de plusieurs éléments du matériel obligatoire pourra entraîner l'arrêt du coureur et l'invalidation du dossard par le commissaire de course.

Nous vous demandons dès à présent d'intégrer dans vos portables les numéros de l'organisation :

Responsable Organisation : Pascal Baron	06 09 48 11 78
Responsable PC course : Laurent Devilliers	06 34 31 56 38
Responsable sécurité : Nicolas Piel	06 98 26 06 19
Responsable balisage	06 81 19 39 71
Responsable rapatriement abandon: Nathalie Petit	06 87 01 30 97

Bonnes courses à toutes et à tous, en souhaitant vivement que vous prendrez le même plaisir à courir que nous à vous accueillir.

Toute L'équipe organisatrice de l'Ultra Trail de la Brie des Morin

Lien Carte Google : https://drive.google.com/open?id=1_VnbOJNpCb4r1dY3H23QNR9WY-VyFaZo&usp=sharing



Trails de la Brie des Morin – Une co-organisation des associations JSFG CO&SN – TERROIRS - NATUR&VASION

✉ 18b avenue de la Ferté-sous-Jouarre - 77750 Saint-Cyr-sur-Morin ☎ 01.60.23.86.55 / 06.09.48.11.78

@ pascal@utbriedesmorin.com 🖥 www.utbriedesmorin.com

f t Suivez-nous



Trails de la Brie des Morin – Une co-organisation des associations JSFG CO&SN – TERROIRS - NATUR&VASION

✉ 18b avenue de la Ferté-sous-Jouarre - 77750 Saint-Cyr-sur-Morin ☎ 01.60.23.86.55 / 06.09.48.11.78

@ pascal@utbriedesmorin.com 🖥 www.utbriedesmorin.com

📺 Suivez-nous

FICHE SECURITE ÉDITION 2019

CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT :

- Appelez le **06 98 26 06 19**. et indiquez le lieu et la nature de l'accident.
- En cas d'impossibilité de joindre le PC course, le numéro d'urgence est le **112**.
- Chaque coureur a l'obligation de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours.

CONTACTS :

- Responsable Organisation : Pascal Baron **06 09 48 11 78**
- Responsable sécurité : Nicolas Piel **06 98 26 06 19**
- Responsable rapatriement abandon : Nathalie Petit **06 87 01 30 97**

ABANDON :

- Sauf en cas de blessure, **l'abandon doit se faire à un ravitaillement**, en prévenant le responsable du poste qui invalide le dossard et organise, si nécessaire, le rapatriement du coureur.

BALISAGE :

En cas de problème de balisage constaté appeler Olivier Montico au **06 81 19 39 71**

•

CHRONOMETRAGE :

- La puce de chronométrage* doit être fixée au pied. Le coureur est responsable de celle-ci.

Pas de puce = Pas de temps = Pas de classement

RAPPEL DU MATERIEL OBLIGATOIRE :

ULTRA TRAIL DE LA BRIE DES MORIN-GRAND TRAIL DU SONNEUR-RANDO DU POINT DU JOUR

- Une réserve d'eau d'au moins 1 litre
- Des aliments énergétiques
- Un sifflet
- Une couverture de survie
- Une lampe frontale en état de fonctionnement
- Des réflecteurs dans le dos et sur les bretelles du sac à dos, de manière à être vu, de nuit, par un véhicule.
- Une veste avec capuche de type coupe-vent permettant de supporter le mauvais temps
- Un téléphone mobile avec les numéros de téléphone de l'organisation enregistrés (*le numéro de votre téléphone ne doit pas être masqué*)

TRAIL DU TACOT BRIARD / MARCHE DU CRAPAUD

- Une réserve d'eau
- Des aliments énergétiques
- Un téléphone mobile avec les numéros de téléphone de l'organisation enregistrés (*le numéro de votre téléphone ne doit pas être masqué*) **Pour la marche nordique** : bâtons homologués (non télescopiques)

COURSE ET MARCHE DES TÊTARDS

- Une lampe frontale en état de fonctionnement

ENVIRONNEMENT

Vous allez traverser des zones classées NATURA 2000, voici en rappel les points de l'article 21 du règlement, que nous vous demandons de bien prendre en compte:

- Respect de l'environnement : aucun déchet ne doit être jeté par terre (des poubelles seront présentes dans les zones de ravitaillement).
- Respect du tracé : les coureurs doivent suivre le balisage mis en place et rester sur les chemins.
- Certaines zones et parties de chemins sont interdites pour protéger la faune et la flore, ces zones seront délimitées par de la rubalise ou tout autre dispositif.
- Aucun ravitaillement en dehors des zones prévues à cet effet

Merci

HORAIRES DEPART

- Ultra Trail de la Brie des Morin : 7h00 Saint-Cyr
- Rando du Point du Jour : 7H10 Saint-Cyr
- Trail du Tacot Briard : 9h30 Saint-Cyr
- Marche du Tacot Briard : 9h45 Saint-Cyr
- Grand Trail du Sonneur : 10h30 Saint-Cyr

- Mini-Trail : 650 m : 13h45 Saint-Cyr
- Mini-Trail : 1500 m : 14h15 Saint-Cyr
- Mini-Trail : 2900 m : 14h45 Saint-Cyr
- Rando des Têtards : 20h30 Saint-Cyr
- Course des Têtards : 21h30 Saint-Cyr
- Marche des Têtards : 21h35 Saint-Cyr

BARRIERES HORAIRES

Barrières Horaires Ultra Trail de la Brie des Morin

COURCELLE LA ROUE/RAVITAILLEMENT-14.20km	09:25:00
DOUE/RAVITAILLEMENT-30.40km	12:05:00
LA TRETOIRE / RAVITAILLEMENT MAIRIE – 49.00 km	15:05:00
BELLOT/RAVITAILLEMENT – 63.70km	17:30:00
POINT DU JOUR /RAVITAILLEMENT – 73.10km	19:05:00
LA FORGE/RAVITAILLEMENT – 87.10km	21:25:00
SAINT CYR/ARRIVEE-100.00 km	23:30:00

Barrières Horaires Grand Trail du Sonneur

LA TRETOIRE / RAVITAILLEMENT MAIRIE - 16.70km	13:35:00
BELLOT/RAVITAILLEMENT - 31.50km	16:10:00
POINT DU JOUR /RAVITAILLEMENT - 40.90km	17:55:00
LA FORGE/RAVITAILLEMENT - 54.90km	20:10:00
SAINT CYR/ARRIVEE- 67.60km	22:30:00

Barrières Horaires Trail du Tacot Briard (course à pied)

LA TRETOIRE / RAVITAILLEMENT MAIRIE - 16.60 km	12:25:00
ORLY SUR MORIN/RAVITAILLEMENT - 26.60km	14:05:00
SAINT CYR/ARRIVEE – 33.30km	15:00:00

Barrières Horaires Trail du Crapaud (marche nordique)

ORLY SUR MORIN/RAVITAILLEMENT - 9.70km	12:15:00
SAINT CYR/ARRIVEE - 33.30km	14:00:00

Horaires indicatifs Rando des têtards

RAVITAILLEMENT Locomotive - 4.40km	21:45:00
SAINT CYR/ARRIVEE - 11.50km	23:50:00

Horaires indicatifs dernier coureur Cani-Trail

RAVITAILLEMENT Locomotive - 4.50km	20:15:00
SAINT CYR/ARRIVEE - 11.70 km	21:30:00

Horaires indicatifs dernier coureur Course des têtards

RAVITAILLEMENT Locomotive - 4.50km	22:15:00
SAINT CYR/ARRIVEE - 11.70km	23:30:00

Horaires indicatifs dernier Marche des têtards

RAVITAILLEMENT Locomotive - 4.50km	22:35:00
SAINT CYR/ARRIVEE - 11.70km	00:15:00

Barrières Horaires Rando du Point du Jour

LA TRETOIRE / RAVITAILLEMENT MAIRIE - 16.70km	11:00:00
BELLOT/RAVITAILLEMENT - 31.50km	15:00:00
POINT DU JOUR /RAVITAILLEMENT - 40.90km	18:45:00
LA FORGE/RAVITAILLEMENT - 54.90 km	21:15:00
SAINT CYR/ARRIVEE- 68.00 km	00:00:00

* pas de chronométrage pour la Rando du Point du Jour